Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du Projet d'accroissement du commerce de produits agricoles

Le Projet d'accroissement du commerce de produits agricoles (IACT), financé par l'Union européenne (UE) et exécuté depuis l'antenne régionale de la CPS aux Fidji, a désormais atteint son rythme de croisière, puisqu'un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des entreprises des États insulaires océaniens et du Timor-Leste. Ces entreprises (sociétés privées, associations, conseils et organisations non gouvernementales) sont invitées à formuler des demandes d'assistance au titre du Projet, en vue d'accroître et de diversifier leurs exportations de produits agricoles. Les demandes peuvent également porter sur des projets axés sur des marchandises de substitution aux importations.

En dehors des produits agricoles, le Projet IACT intéresse également les produits de l'aquaculture et de la mariculture. Il vise à aider les fermes aquacoles existantes ou les groupes de producteurs à surmonter les difficultés de production qu'ils rencontrent, à développer leurs capacités techniques et à évaluer les possibilités offertes par le marché, par l'intermédiaire d'études de marché, d'analyses de la chaîne de valeur, de la certification de la sécurité sanitaire des aliments et de l'étiquetage. Seront également encouragées les initiatives en faveur de la création de groupes permettant aux petits producteurs d'unir leurs forces afin d'accroître les économies d'échelle. Le Projet, financé par l'UE, vient renforcer la coordination entre deux divisions de la CPS : la Division ressources terrestres et la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins.

Le Projet IACT s'inscrit dans une démarche fondée sur la résolution des problèmes, en vertu de laquelle les entreprises souhaitant étendre leurs activités ou améliorer la continuité de leur offre, leur accès au marché, le contrôle de la qualité de leur produits et leur productivité peuvent demander la mise en œuvre d'interventions spécifiques. La date limite de présentation des manifestations d'intérêt (premier cycle) était fixée au 20 avril 2012. Cependant, d'autres appels seront lancés au cours des trois prochaines années.

Pour plus d'informations :

Avinash Singh
Chargé de l'aquaculture (renforcement du commerce de produits agricoles) à la CPS
(AvinashS@spc.int)

Les fermes, telles que la ferme d'élevage de chanidés ci-dessus (Timor-Leste), devraient tirer profit des activités menées dans le cadre du Projet IACT (photographie : Avinash Singh).